



Conseil de sécurité

Débat public

Les enfants dans les conflits armés

Children and Armed Conflict

New York, le 2 août 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier la Pologne d'organiser le débat public d'aujourd'hui sur la question des enfants dans les conflits armés. J'exprime également ma sincère gratitude à tous les intervenants pour leurs précieuses contributions.

Nous célébrons cette année le 70^e anniversaire des quatre Conventions de Genève de 1949, qui ont été universellement ratifiées. Dans ce contexte, la Suisse invite tous les États membres qui ne l'ont pas encore fait à ratifier les protocoles additionnels aux Conventions de Genève. Ces traités sont fondamentaux pour la protection des civils, y compris les enfants, dans les conflits armés.

J'aimerais souligner **quatre points**:

Tout d'abord, pour la protection efficace des enfants dans les conflits armés, la crédibilité du mécanisme de surveillance et de communication de l'information établi par la résolution 1612 du Conseil de sécurité doit être garantie en toutes circonstances. La Suisse demande donc au Secrétaire général de fournir une liste complète, impartiale et précise des parties qui commettent de graves violations des droits de l'enfant, lesquelles sont attestées par des preuves fiables. Une approche fondée sur des preuves est cruciale. Il est en outre de première importance que tous les auteurs de violations graves soient répertoriés dans la section A ou B de la liste selon des critères clairs et transparents. Il convient également qu'aucune des parties ne soit retirée prématurément de la liste dès lors qu'elle continue de perpétrer de graves atteintes aux droits de l'enfant. Conformément au rapport annuel 2010, la mise en œuvre en temps voulu d'un plan d'action doit être la voie formelle et unique vers le retrait de la liste.

Deuxièmement, pour mettre en œuvre en temps voulu des plans d'action et par là même avoir un réel impact sur le terrain, la Suisse demande au Secrétaire général et aux États membres d'allouer suffisamment de ressources humaines, financières et techniques en faveur de la protection des enfants dans les conflits armés. Il est particulièrement crucial d'assurer une allocation adéquate des ressources

et leur utilisation efficace dans le cas des plans d'action impliquant des acteurs armés non étatiques. La Suisse soutient le déploiement et le travail des spécialistes en protection de l'enfant, par exemple en Syrie, dont le rôle est primordial pour atteindre les objectifs des plans d'action.

Troisièmement, le Conseil de sécurité doit être plus cohérent dans sa considération du point de l'ordre du jour relatif aux enfants dans les conflits armés pour toutes les questions thématiques et les situations des pays. Nous saluons le rôle positif joué à cette fin par le Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés, comme le montrent l'adoption récente des conclusions sur la Syrie et les travaux en cours sur le Myanmar et le Yémen.

Quatrièmement, la Suisse demande aux États membres de prendre des mesures concrètes pour mettre fin aux attaques dirigées contre les écoles et dissuader les forces armées et les groupes armés non étatiques d'utiliser les écoles. Elle appelle les États membres à approuver la Déclaration sur la sécurité dans les écoles.

Pour terminer, la Suisse réitère son plein soutien au mandat et au travail de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour les enfants dans les conflits armés ainsi que son bureau.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. President,

I thank Poland for organizing today's open debate on Children and Armed Conflict. Our sincere gratitude also goes to all speakers for their valuable briefings.

This year, we celebrate the 70th anniversary of the four Geneva Conventions of 1949, which have been universally ratified. In this context, Switzerland calls on all member states, who have not yet done so, to ratify the additional protocols to the Geneva Conventions. These treaties are fundamental for the protection of civilians, including children, in armed conflict.

I would like to highlight **four points**:

First, for the effective protection of children in armed conflict, the credibility of the Monitoring and Reporting Mechanism established by Security Council Resolution 1612 has to be upheld at all times. Therefore, Switzerland urges the Secretary General to provide a complete, impartial and accurate list of parties who commit grave violations against children, based on reliable evidence. Such an evidence-based approach is crucial. Furthermore, it is of primary importance that all perpetrators of grave violations are allocated to section A or B of the list according to clear and transparent criteria. Moreover, no party that continues to commit grave violations of children's rights should be delisted prematurely. In line with the 2010 annual report, the timely implementation of an action plan must be the formal and only path to delisting.

Second, for a timely implementation of action plans and hence for making a real difference in the field, Switzerland urges the United Nations and member states to allocate sufficient human, financial and technical resources to the protection of children in armed conflict. It is particularly crucial to ensure the adequate allocation of resources and their efficient use in the case of action plans involving non-state armed actors. Switzerland supports the deployment and work of child protection specialists, for example in Syria, whose important work supports the aims of the action plans.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

Third, the Security Council must be more consistent in its consideration of the Children and Armed Conflict agenda across thematic items and country situations. We commend the positive role played to this end by the Working Group on Children and Armed Conflict, as the recent adoption of the Syria conclusions and the ongoing work on Myanmar and Yemen show.

Fourth, Switzerland urges member states to take concrete measures to end attacks against schools and to discourage the use of schools by armed forces and non-state armed groups. Switzerland calls on member states to endorse the Safe Schools Declaration.

To conclude, Switzerland reiterates its full support for the mandate and work of the Special Representative of the Secretary General for Children and Armed Conflict and her office.

I thank you.